

Québec, le 6 décembre 2017

Monsieur,

Par la présente, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie donne suite à votre demande d'accès aux documents du 20 novembre 2017, ayant pour objet les éléments suivants :

1. Obtenir la liste des noms représentant les 25 firmes/compagnies qui ont reçu les plus gros contrats informatiques par votre ministère pour chacune des années suivantes 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 à ce jour, le 20 novembre. Je veux les noms complets de ces 25 firmes/compagnies.
2. Les documents devront aussi montrer le nom de chacune de ces 25 firmes/compagnies ayant reçu les plus importants contrats informatiques par votre ministère mais également le nombre de contrats reçus par année par chacune de ces 25 firmes/compagnies 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 à ce jour, le 20 novembre.
3. Les documents devront aussi me permettre de voir la valeur totale en argent \_\_\_\_\_ \$ reçu pour des contrats informatiques pour les années 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 à ce jour le 20 novembre 2018 et ce pour chacune de ces 25 grandes firmes/compagnies. (POUR CHACUNE DE CES 25 firmes/compagnies informatiques par année) isoler aussi les coûts additionnels en argent et ou extras payés \_\_\_\_\_ \$ pour chacune de ces 25 compagnies/firmes informatiques pour les années 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 à ce jour, le 20 novembre.
4. Obtenir copie de tout document me permettant de voir le nombre de contrats informatiques octroyés par année par votre ministère pour chacune des années suivantes, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 à ce jour, le 20 novembre ainsi que le montant total en argent \_\_\_\_\_ \$ versé pour l'ensemble des contrats informatiques à tous les firmes/compagnies informatiques faisant des affaires avec votre ministère et ce pour chacune de ces firmes par année.

5. Obtenir copie de tout document me permettant de voir les montants additionnels et ou extras versés à des firmes/compagnies informatiques par année par votre ministère pour chacune des années suivantes, 2010,2011,2012,2013,2014,2015,2016,2017 à ce jour, le 20 novembre. Les documents devront montrer par année le nombre total de contrats octroyés par année ainsi que la valeur total de ces extras et ou coûts additionnels.

Vous trouverez ci-joint un tableau faisant état d'éléments pertinents à votre demande, de l'exercice budgétaire 2013-2014 à l'exercice 2017-2018, inclusivement.

Pour les années antérieures à 2013-2014, vous êtes invité à consulter les éléments de réponse aux demandes de renseignements généraux et de renseignements particuliers prévus dans les Études des crédits annuelles du Ministère, qui sont disponibles sur le site Internet de l'Assemblée nationale du Québec.

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Alain Olivier  
Responsable de l'accès aux documents

p.j.